

Comme le dit le vieil adage populaire,

Monsieur le maire peut changer d'avis

Nous avons été agréablement surpris de voir qu'une de nos propositions « **le dispositif de vidéoprotection** » soit votée. Promesse de notre programme jugée à l'époque **COÛTEUSE et inutile**.

Le maire nous a rappelé lors du conseil municipal de juin que nous n'étions pas confronté à de gros problème sur notre commune. Certes mais chaque semaine nous subissons des cambriolages, dégradations et même vols sur les tombes de nos défunts.

Ce revirement de position sur la sécurité des biens et des personnes est un premier pas que nous apprécions même si cela est bien insuffisant. Nous jugeons qu'une réflexion plus large devrait être menée quant à la mutualisation des moyens pour plus d'efficacité et ne pas se contenter d'un simple visionnage par le maire. Ce qui finalement réduit ces caméras à de la dissuasion, si ce n'est de la simple communication politique.

Sébastien Drappier, Isabelle Décobecq & Laurence Baisier – Elus d'un Nouvel Horizon pour Lecelles